



<https://latribunelibre.com/emploi/chargee-de-projet-environnement-etudes-reglementaires-f-h-11>

Chargé(e) de Projet Environnement (études réglementaires) F/H

Description

Aujourd'hui, nous recrutons pour notre client, une société reconnue dans le domaine de l'environnement, un(e) **Chargé(e) de Projet Environnement (avec gestion des dossiers réglementaires) H/F** afin de soutenir son développement.

Missions :

- Vous êtes en charge de la relation client et de l'établissement des devis
- Vous intervenez sur la constitution des dossiers réglementaires et aurez l'opportunité de travailler sur une large gamme de projets, toujours dans le secteur de l'environnement.

Les projets incluent des demandes d'examens, études cas par cas, des études d'impacts, des dossiers loi sur l'eau, Natura2000, etc.

- Vous collaborerez avec les techniciens et aurez la possibilité de participer à des interventions sur le terrain si cela vous intéresse.
- Vous serez également responsable de la rédaction des études et du suivi de la réalisation des projets.

Organisme employeur

APPROACH PEOPLE
RECRUITMENT

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

80021, AMIENS, AMIENS, France

Salaire de base

38000 € - Salaire de base
45000 €

Date de publication

21 décembre 2025 à 20:03

Valide jusqu'au

20.01.2026

Qualifications

Votre profil :

- Vous êtes diplômé(e) d'un Bac +2 à Bac +5 (les profils ingénieurs ne sont pas les seuls recherchés).
- Vous possédez une expérience dans le domaine des études réglementaires (par exemple : études d'impact, Natura2000, loi sur l'eau, études de cas par cas), de minimum 5 ans
- Vous appréciez la polyvalence et les environnements diversifiés.

Ce que nous vous offrons :

- Une structure solide et une équipe dynamique et accueillante.
- Des projets locaux et variés, sans nécessité de déplacements.
- Un véritable équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

- Des perspectives d'évolution intéressantes.

Package: salaire fixe, des avantages, des titres-restaurant et des RTT.